

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE CAP-SAINT-IGNACE  
RÉUNION DU JEUDI 18 JANVIER 2018**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le jeudi 18 janvier 2018 à 19 heures 30 à laquelle sont présents, MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Jérôme Landry, Michel Leblanc, Regent Lemay, Jean Marois, membres, M<sup>me</sup> Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, M<sup>me</sup> Sophie Boucher, directrice générale et M<sup>me</sup> Joëlle Gendron, aménagiste de la MRC de Montmagny.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 novembre 2017;
4. Continuité de la refonte des règlements;
5. Dossier des minimaisons;
6. Dossier Vivre en ville;
7. Varia;
8. Levée de la réunion.

**1) MOT DE BIENVENUE**

M<sup>me</sup> Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, adresse un mot de bienvenue aux membres.

**2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jérôme Landry, appuyé par M. Gaétan Gaudreau, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**3) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 NOVEMBRE 2017**

Il est proposé par M. Henri-Louis Bernier, appuyé par M. Regent Lemay, que le procès-verbal du 15 novembre 2017 soit accepté tel que présenté.

#### **4) CONTINUITÉ DE LA REFORTE DES RÈGLEMENTS**

M<sup>me</sup> Joëlle Gendron, urbaniste et aménagiste à la MRC de Montmagny, a présenté aux membres la continuité du plan d'urbanisme révisé qui comprend plusieurs cartes avec des affectations différentes (localisation de bâtiments, contraintes naturelles et anthropiques, éléments patrimoniaux, etc.). Les membres du comité prendront connaissance des documents et ils se rencontreront le 21 février pour échanger ensemble sur les documents remis. M<sup>me</sup> Gendron poursuivra son travail d'élaboration pour les règlements et nous poursuivrons la réflexion avec elle lors de la rencontre de mars.

#### **5) DOSSIER DES MINIMAISSONS**

Il est certain que les minimaisons sont une tendance de mode de vie qui est surtout présente aux États-Unis et qu'on voit doucement apparaître au Québec. Ce type de construction est abordable du côté financier, mais l'intérêt est moins grand de la part des institutions financières puisque ces immeubles ne prennent pratiquement pas de valeur. Lorsque nous analyserons les règlements, nous pourrions revoir ce point pour le préciser. Il faudra cependant prévoir que ces minimaisons ne soient pas munies de roues. Il est plus compliqué de gérer des espaces de terrains avec des bâtiments qui peuvent être déménagés.

#### **6) DOSSIER VIVRE EN VILLE**

La Municipalité a déposé sa candidature pour l'offre d'accompagnement d'une collectivité de l'organisme Vivre en Ville. Grâce à cet appui financier du Fonds Vert du Gouvernement du Québec et de Québec en forme, et en échange d'une contribution financière réduite, Vivre en Ville offre à une collectivité québécoise, un accompagnement visant à lui permettre de planifier ou de mettre en œuvre un projet de développement urbain ou villageois durable et respectueux des principes des collectivités viables. Les modalités prévues sont un maximum de 500 heures, à raison de 20 h/semaine maximum sur environ 6 mois mais maximum 12 mois, en échange d'une contribution de 12 500 \$ sans taxes.

#### **7) VARIA**

Invitation aux membres :

M<sup>me</sup> Côté remet aux membres du CCU une invitation pour le souper des bénévoles et employés municipaux qui se déroulera le 17 février prochain. Ils devront confirmer leur présence ou absence d'ici le 2 février auprès de M<sup>me</sup> Sophie Boucher.

#### **8) LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par M. Regent Lemay, appuyé par M. Steven Guimont, que la réunion soit levée à 21 heures 15.